

## SILLEGUE

Le village de SILLEGUE est situé à 20 km au Nord-est de SETIF, culminant à 863 mètres d'altitude. Il est distant de 13 Km, au Nord-ouest de PERIGOTVILLE, et de 12 Km à l'Est de DJEMILA.



Nom initial BENI FOUDDHA, qui était celui d'une tribu.

Région à vocation céréalière favorable également aux cultures maraîchères.



*Ruines*

*Romaines*

1874 : Le 8 juillet, la Commission des Centres, réunie à SETIF, propose la création d'un Centre de colonisation au lieu dit : AÏN FOUDDHA, sur un site romain très important ; elle prévoit un peuplement de 40 feux (foyers). Les

terres disponibles, 1 923 hectares 93 ares proviennent du séquestre collectif de la Tribu des AMEUR DAHARA, douar de MEDJOUNES, eu égard à leur participation sanglante aux émeutes de 1871.

Le site choisi, situé sur l'Oued DEHEB, à 30 Km au Nord-est de SETIF et à 16 Km de SAINT-ARNAUD, sur la route projetée de SETIF à DJIDJELLI, occupe un plateau incliné. Le climat est tempéré, salubre, l'eau est très abondante, la terre une fois défrichée est de qualité supérieure, elle convient à la culture des céréales, de la vigne et aux cultures arborescentes.

Les matériaux de construction sont abondants sur place avec les ruines romaines, le bois de chauffage et de construction dans les forêts voisines du BABOR, où se trouvent des massifs boisés.

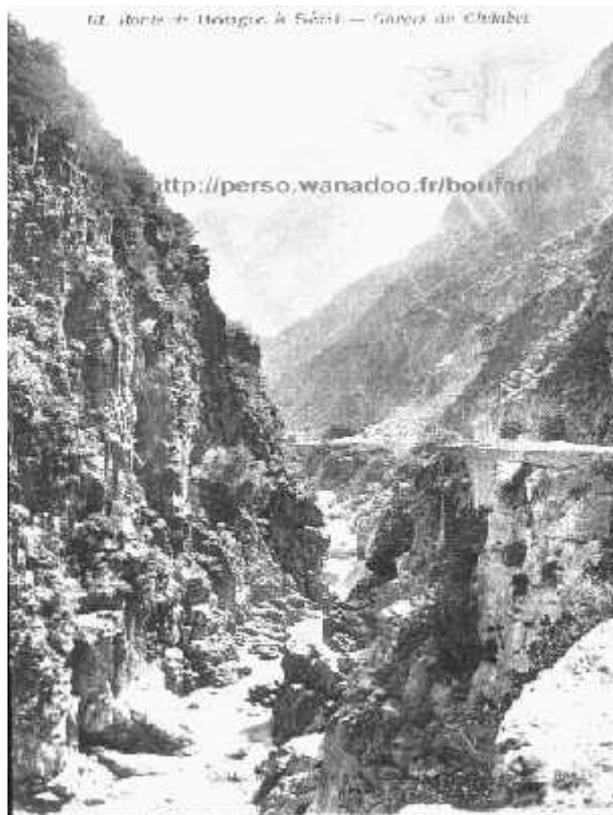
-1<sup>er</sup> Août : Le centre de population de BENI FOUDA, est créé dans le douar MEDJOUNES.

1875 : Avis préalable à la déclaration d'utilité publique : « *Il est donné avis qu'en exécution de la décision de M. le Gouverneur général, en date du 7 Août, l'Administration va poursuivre l'expropriation définitive, avec prise de possession d'urgence, conformément aux décrets...., des terrains ci-après désignés qui doivent être affectés à la constitution du Centre de population du village de BENI FOUDDHA....* »

Suite à la création du 7 novembre 1874, de la Commune Mixte des EULMA, le centre de BENI FOUDDHA dépend administrativement de cet organisme.

1876 : Le 15 mars, un projet prévoit, le nivellement et l'empierrement des rues où il serait souhaitable de les cylindrer ; mais le transport du rouleau compresseur est trop onéreux. Le Gouverneur général donne son accord pour la construction d'un réduit fortifié avec une école, un logement, une citerne ainsi que des plantations. Le sieur VIEL qui possédait des terres sur l'emplacement du village est exproprié.

Ce centre sera relié à SETIF et à SAINT ARNAUD par une route à laquelle on travaille en ce moment et à la route de SETIF à BOUGIE par un chemin exécuté sur les fonds de la Commune Mixte de SETIF. Il existe sur l'Oued DEHEB plusieurs moulins et minotiers, et le débit de la rivière est assez important pour que d'autres usines de cette nature y soient installées.

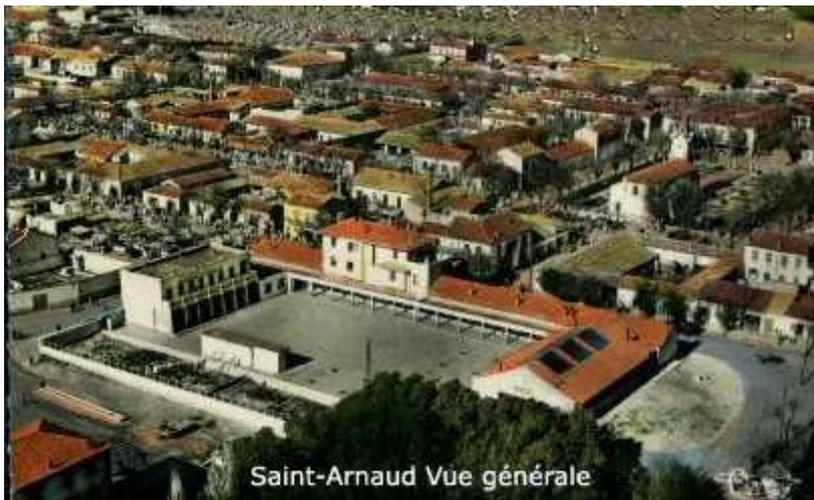


L'établissement du chemin de fer qui reliera SETIF à CONSTANTINE est appelé à favoriser le développement de ce village par suite des facilités qu'il apportera dans l'écoulement des produits industriels et agricoles.

Le 15 Septembre, les terres sont livrées à la colonisation avec la réalisation de lots et de 3 fermes. Les premières demandes émanent de MM. : GEIGER Joseph de Paris, DE FRANCHESCHI Othon de Philippeville et de DOMAREDE de Sétif.

Une source captée approvisionne, par une conduite, le village pourvu d'une fontaine, d'un abreuvoir et d'un lavoir. Une somme de 17 000 francs a été allouée pour l'installation de l'école.

**1877 : Approbation du tracé de chemin d'accès à BENI FOUDDHA avec jonction vers SAINT-ARNAUD ; le financement est débloqué.**



**1878 : Expropriation pour cause d'utilité publique de 238, 5 hectares à prélever sur le douar MEDJOUNES.**

**1885 : Par décret du 10 février, vu la délibération de la Commission municipale de la Commune Mixte de SETIF, en date du 10 novembre 1884 par laquelle cette assemblée demande que le Centre européen de BENI FOUDDHA, dépendant de la Commune mixte, porte à l'avenir le nom du Général Jean René SILLEGUE. Cette proposition est acceptée par le président de la République Jules GREVY et entérinée par le Ministre de l'Intérieur WALDECK ROUSSEAU.**

**Le général Jean-René SILLEGUE fut chargé de pacifier la région de SETIF et la Kabylie lors de la Conquête de l'Algérie par la France.**

*« Né au Cap-Français de Saint-Domingue, le 15 août 1788, dans une famille de planteurs issus du Sud-ouest de la France, SILLEGUE fit l'école militaire de Fontainebleau et devient lieutenant en 1805. Promu au grade de chef de bataillon le 12 mai 1813, il servit successivement en cette qualité dans le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de marine et dans le 15<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne et participa à toutes les campagnes de l'empire puis fut promu au grade de lieutenant-colonel. Le 27 décembre 1829, après la campagne d'Espagne, il fut promu au grade de colonel et placé à la tête du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*En 1841, la France envoie des renforts en Algérie dirigés par le général SILLEGUE, alors en poste à Marseille. Il prend le commandement de la subdivision de SETIF, avec trois bataillons d'infanterie et cent cinquante hommes de cavalerie plus une section d'artillerie. Il a pour mission de maintenir sous contrôle les tribus kabyles, de soumettre celles de l'OUNOUGHHA, et d'établir les communications entre Constantine et Alger par Médéa.*

*Le 25 août 1842, le général Jean-René SILLEGUE pénètre dans le pays des AMOUCHAS, nom d'un village au nord de SETIF et fait face à Ahmed BEY, qui a rallié la tribu des Ouled NASSER, espérant donner la main aux kabyles du Sahel, et s'est approché le 26 août du camp d'"AÏN ROUMEL", sur les gorges du RHUMMEL, creusées dans le plateau de AÏN EL BEY.*

*Le général SILLEGUE y trouve un rassemblement de deux à trois mille kabyles qu'il attaque et met en déroute après lui avoir tué plus de cent d'entre eux. Le 26 août, ses troupes ont de nouveau gagné la bataille. Le 10 septembre suivant, il défit la cavalerie d'Hadj Ahmed Bey au pied du Djebel-Bou-Taleb, et parvient à anéantir son influence sur les tribus du Tell. Il est ensuite de retour à SETIF le 18 septembre, par suite de la disparition totale de l'ennemi.*

*L'un des combats les plus sanglants dont fut témoin Ahmed Bey est celui que livra le général SILLEGUE en 1844 aux tribus des Ouled Sultan : « Nous combattions pendant deux jours avec une ardeur et un acharnement tel, que je puis dire que c'est le combat le plus sanglant auquel j'ai assisté. Dieu, dit-il, m'est témoin que depuis mon enfance j'ai entendu la poudre parler bien des fois ». Les tribus des Ouled Sultan ont été complètement détruites et dispersées.*

*En 1844, le camp du général de SILLEGUE enseveli sous les neiges de la Kabylie, soutint, pendant sept jours, les attaques de l'ennemi, avant d'obtenir la victoire. Fatigué par les pertes subies, Ahmed BEY négocia la fin de sa résistance, à l'insu de ses protecteurs des Aurès, et se rendit le 5 juin 1848.*

**Admis à la retraite en 1850, le général SILLEGUE meurt en 1868. »**



*Rue SILLEGUE à SETIF*

**1886** : 24 colons prennent possession de lots d'agrandissement. Le débit d'eau est de 60 litres/minute. La population est de 115 européens.

**1888** : 16 Février, création d'une école de garçons par dédoublement de l'école mixte actuelle.

**1889** : Agrandissement territorial en faveur des colons.

**Rapport du Sous-préfet de SETIF** : « *SILLEGUE, est un village composé d'agriculteurs sérieux... Des agrandissements ont été donnés dernièrement dans le douar DEHEMCHA, je verrais avec plaisir augmenter encore le nombre d'hectares attribués à chacun de ces colons, malheureusement les terres dont on pouvait disposer en leur faveur sont dans l'arrondissement de BOUGIE à plus de 10 Km de SILLEGUE, ce qui rend plus difficile la réalisation de ce projet. Sur les Hauts Plateaux les concessions devraient avoir une superficie double de celle affectée aux concessions du littoral, je ne verrais donc pas d'inconvénients à augmenter la contenance des attributions faites aux colons de SILLEGUE qui méritent d'être encouragés quoiqu'ils soient cependant beaucoup mieux partagés, sous tous les rapports, que les colons de la plupart des centres des environs de SETIF et de BORDJ. Mais je puis que proposer le rejet de leur requête. Il est évident, que les terres qui leur seraient accordées, situées à une distance de 10 Km de leurs habitations, seraient simplement louées aux indigènes, car il leur serait impossible de les cultiver et encore moins de surveiller leurs cultures ».*

**Travaux d'utilité commune** : Les habitants de SILLEGUE ont sollicité la construction d'un pont sur une des voies de communication desservant ce centre en remplacement d'un gué existant sur l'oued DEHEB, chemin vicinal ordinaire n°3.

Le projet de ce pont établi en 1888 a été adressé à M. l'Administrateur des EULMA mais n'a pu être exécuté faute de ressources, la dépense s'élèverait à la somme de 45 000 francs. L'Administrateur propose, en outre d'allouer à la commune une subvention de 5 052,32 Frs pour lui permettre de rembourser au sieur MAIGRON, entrepreneur des travaux de construction du groupe scolaire de SILLEGUE, le 1/10<sup>e</sup> de garantie de son entreprise, la commune n'a pu le faire par suite de situation difficile dans laquelle elle se trouve au point de vue de ses finances. La situation financière de la Commune Mixte des EULMA est, très obérée en raison des mauvaises années qui viennent de s'écouler et des dépenses qu'elle s'est imposée en faveur du centre de SILLEGUE.

Cette commune doit au département comme arriéré de son contingent dans l'entretien des chemins de grande communication, une somme de 27 000 Frs environ dont j'avais prié le Conseil général en faveur de cette unité administrative, en le priant de vouloir bien allouer à la dite commune une subvention de 55 000 Frs, dont 5 000 Frs pour exécution de travaux au village de BIR EL ARCH et 50 000 Frs pour les travaux intéressant le centre de SILLEGUE et de la population de la région environnante qui fait usage du chemin vicinal n°3.



**BIR EL**

**ARCH**

**1893 :** 20 Mai, délibération de la Commission municipale de la Commune Mixte, demandant la destruction d'une église à SILLEGUE financée par l'état.

**1894 :** 11 Avril, l'Ingénieur présente le devis des fournitures annexes :

-Un escalier en fonte pour la tribune : 700 Frs ; -Grillages de fenêtres et vitraux gris : 1 200 Frs ; -autel en bois : 700 Frs ; en marbre : 1 500 Frs ; -Porte d'entrée : 400 Frs ; -Cloche : 500 Frs (en dessous de ce prix on ne trouve que des clochettes (sic) ; -Bénitier : 150 Frs ; -Appui communion en bois : 150 Frs, en fer : 300 Frs.

**1896 :** Le 13 Mars, demande d'un crédit de 16 000 Frs pour construction de l'église.

**1897 :** Le 27 Juillet, M. ISNARD, instituteur demande que le lot de jardin prévu pour la gendarmerie, et dont la vente en a été décidée, soit affecté à l'école, en remplacement du lot actuel trop éloigné pour son exploitation et pour les expériences des élèves.

**1898 :** Lundi 24 Août, M. MARTIN Léon, Administrateur de la Commune mixte des EULMA et le capitaine MALO, chef du Génie à SETIF, se sont rendus sur l'emplacement du terrain de campement de Hammam DEHEMCHA de 4,80 hectares dont la remise en a été faite au Service du génie par l'Administration des Domaines. Quatre bornes et un poteau indicateur ont été plantés aux emplacements indiqués sur le plan annexé au procès-verbal de bornage, sans qu'aucune réclamation n'ait été présentée.

**1900 :** M. GIOVONI, Adjoint spécial ne peut obtenir de concession.

**1902 :** Rapport de l'Administrateur des EULMA : *« Le centre de SILLEGUE est en voie de développement, les colons sont actuellement dans une certaine aisance, grâce à leur travail, à la bonne qualité des terres, à l'abondance de l'eau, à la salubrité et aux ressources qu'ils possédaient, leur permettant de supporter les mauvaises récoltes. D'une façon générale ces colons sont des travailleurs possédant des connaissances agricoles sérieuses.*

*Peuplement à l'origine : 11 immigrants, 33 personnes – 32 algériens, 87 personnes – 7 immigrants et 9 algériens sont restés en possession de leurs terres – 15 immigrants et 15 algériens sont nouvellement arrivés.*

*La population est de 106 européens en 1901 ».*

**1911:** Note administrative : SILLEGUE : 163 habitants - Adjoint Spécial, M. GIOVONI – Ecole mixte : Mlle PARAVISINI, directrice – Postes et Télégraphes : ABADIE, facteur-receveur - Agriculteurs : ALMERAS ; BARRAL ; BOISSEL ; BRESSON ; EMERIA ; FAGES ; GALTIE ; GIOVINI ; MAIGRON ; Vve RACLOZ ; VIEL.

Aubergiste : Vve TRICOT – Boulanger : ALMERAS – Maréchaux ferrants : EMERIAL et GALTIE – Minotier : BEAUD.

**1913 :** Mise en service du réseau téléphonique urbain.

**1934 :** Le village compte 56 Européens.

**1939 :** Le 6 Mars, la neige tombe en abondance, elle apporte des réserves d'eau tant pour les ensemencements que pour les sources.

**1940 :** Une dotation de 15 fusils modèle 86/93 et de 1500 cartouches est attribuée à la commune avec comme responsable : MM. FAGES Justin, FAGES Basile et BLONDET Lucien, agriculteurs.

**1945 :** Le 8 mai, l'Adjoint spécial, M. Alphonse FAGES, prépare avec l'ensemble de la population, une fête afin de

célébrer la victoire. Hélas l'insurrection va frapper de plein fouet les habitants européens qui furent massacrés (Voir au paragraphe concerné ci-dessous).

1950 : Fondé en 1876, peuplé primitivement de 43 concessionnaires, 11 métropolitains et 32 algériens, la population de 1945 comprenait : 44 européens et 935 musulmans. A la suite des émeutes du 8 mai 1945, une partie de sa population abandonne le village. Les derniers colons sont : BERNARD, BLONDET Gérard, HEYBERGER Robert, FAGES Georges et Albert, MAIGRON.

Ecole de garçons, une salle de classe, une classe primaire de 28 élèves, un logement, une cour de 225 m<sup>2</sup> clôturée, un préau de 100 m<sup>2</sup>, une bibliothèque, cantine avec l'école de garçons.

1957 : SILLEGUE est érigé en Commune de Plein Exercice par arrêté du 12 janvier. Une Section Administrative Spécialisée porte également le nom de la commune.

**SILLEGUE – BENI FOUDA** : Premiers attributaires de concessions de 30 à 40 hectares environ :

ALMERAS Casimir - AYMERIAL Antoine – BASCH Simon – BASCH Joseph – BASTIDE Jean – BEN KAOUCH (Frères) - BERNARD Gabriel - BESSON Louis – Vve BLANC (GOMOT Odette) - BOISSEL Joseph - BRESSON Jules – CANET Jean – CARY Mayeur - CAZENAVE Jean - CHAMBORDON Camille – CHARBONNIER Eugène – COMBES Victor - CROCHET Claude – DAVIN Jean – DEBESSE Edouard - DE COUCY Emile - DESBANS Jean – DESBON Jean – DISCOURS Martin - DOUTRE Denis – DURIEUX Paul - FAGES Placide - FRANCHESCHI Ange – GALTIE Jean - GUILLEMAIN Oscar – HENRIOT J. Baptiste - LEBRE Pierre - Vve LEBRE Pierre – LEGRAND Eugène – MAIGRON J. Pierre - MAMOOD Seliman - MARCUSSI Antoine - MARCUSSI Jean – MAUBEC Jean - MEBIEL Joseph – MERLE Benoit - MOUSSON Pierre - PAULIN Robert - PEYRACHE André – POMAREDE Paulin - PRADINI J. Paul – PROCCAS Simon – RICO François - ROBERT Marcelin – ROCHEGUDE Flavien - ROCHETTE J. Pierre –ROGER – SAINT MICHEL Marie – SAVOURNIN Casimir - SCHEIDEKER Clément – SOMMABIELLE - SOMMER Christian – THIEBAUD Charles – TOURNIER - TOURRES François – TROUSSIER Frédéric et fils – VALETTE Martial - VALSCHADE Adrien - VUARIER François –

Evictions prononcées envers : BASTIDE Jean – PEYRACHI André ;

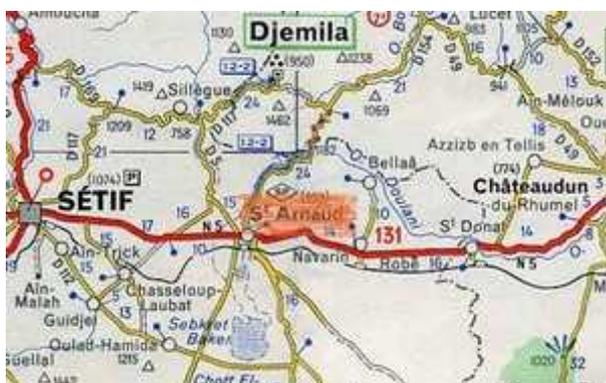
Fermes de DEHEMCHA : AUDROINS Haussais – MEUDE François ;

Propriétés particulières : VIEL – LASBAIGNIER.

Monsieur GIOVONI Léonard, commerçant et Adjoint Spécial de SILLEGUE n'a pu obtenir de concession, en ayant obtenu une à NAVARIN et ayant été déchu car il ne l'habitait pas.

### Mon Village de SILLEGUE par Georges FAGES

SILLEGUE, créé en 1875, situé à 650 mètres d'altitude, se trouve au centre d'un triangle dont le sommet, au Nord est délimité par CHEVREUL, la base, à l'Ouest SETIF et à l'Est SAINT ARNAUD. Le territoire est vallonné, ses terres sont argileuses avec de nombreuses prairies. Le village est dominé par le MIDJOUNES qui culmine à 1 458 mètres, montagne boisée, réputée pour l'abondance de son gibier, l'antique *CUICUL* (DJEMILA) n'est qu'à 15 Km.



Dans un ravin a été captée la principale source pour l'irrigation avec en amont, le moulin de mouture indigène de M. FAGES Alphonse, en contre bas, une autre source dans un bouquet d'arbres, entourée de jardins, elle fournit l'eau potable au village. L'emprise de ce dernier est d'environ 6 hectares, orienté Nord, Sud-est, en légère pente. C'est une figure géométrique avec une rue centrale et trois rues transversales qui le partagent en six quartiers, composés de lots réguliers de 600 m<sup>2</sup> environ sur lesquels furent construits les bâtiments et habitations. Au

centre la Poste avec un logement à l'étage, à l'arrière une cour encadrée de deux écoles avec logements, cours et préaux et une salle municipale. La jolie place publique ombragée par les frênes, les mûriers et les troènes, avec son superbe Tremble. Le square, la fontaine à double goulot au débit constant, le tennis, le jeu de boules et de croquet.

Dans la première rue transversale, l'église au clocher habité par les cigognes, son horloge, en face les maisons d'habitations des familles : FAGES Georges, son épouse Marguerite CULLET ; FAGES Basile et Albert BLONDET, LEVET, BOISSEL, DUBEAU, BRESSOU Charles dans le deuxième quartier, les familles GALTIE, SAUCEROTTE, DUBEAU, MAÏZA en face Alphonse et Justin FAGES, Robert HEYBERGER.

En face le square, la belle habitation de René BARRAL, reconstruite après les émeutes du 8 mai 1945, BRESSOU Baptiste, un moulin à moteur, en face des boutiques indigènes avec une épicerie, un chacal enchaîné, tenait lieu de chien de garde, les familles BLONDET, M<sup>lle</sup> RACLOZ Lucie, EYMERIAL. Egalement GALTIER, le forgeron renommé, son épouse organisait des activités regroupant les dames et les enfants, FALCOU, Marie FAGES. Les autres lots étaient habités par des indigènes les ayant acquis des européens.

En haut du village, le cimetière planté de cyprès, plus bas la maison cantonnière, le bordj avec une citerne, ancien réduit défensif où logeait le garde champêtre, un emplacement pour le marché aux bestiaux avec un abreuvoir. Plus au Nord la fontaine « AÏN MAÏZA » à l'eau très fraîche avec un abreuvoir et une grande place réservée pour les meules, dite place à battre.

Les dernières constructions, alors que FAGES Georges était Maire, furent : la Mairie avec le logement du secrétaire, l'Infirmierie, deux grandes écoles avec appartements, la Poste et son logement, le receveur M. BLONDET Gérald, le Stade, tellement apprécié par la jeunesse.

A 3 Km environ, au Sud-est, l'Oued DEHEB dont le cours actionnait sept moulins à mouture indigène, passant devant le château de COUCY, longeait la route de SAINT ARNAUD à CHEVREUL, la propriété d'Alphonse FAGES, un grand pont métallique l'enjambait, à sa droite le ferme MAIGRON et plus bas à gauche, la plâtrière BREGANT, là une petite prairie dans un cadre boisé, les familles se réunissaient pour pique-niquer à l'ombre des frênes, des grands peupliers, des trembles, des osiers et des tamaris roses, pêchant le barbeau.

La chasse, perdreaux, lièvres, les cailles en août, était la passion favorite des villageois, les réunions conviviales, parties de boules, de croquet pour les dames.



Monsieur Georges FAGES, nous dit : Mon grand-père, Alphonse FAGES a été le premier à acheter une charrue Brabant à deux socs de 38, avec un attelage de six mulets, il retournait la terre sur une profondeur de 30 à 40 cm, étonnant à cette époque où les indigènes « grattaient » la terre avec une charrue de 10, tirée par un mulet, d'où la différence de récolte.

Dans les années 1950, nos méthodes de travail ont évolué, nous avons été dans l'obligation d'acquérir des tracteurs à chenille, charrues à disques, semoirs en ligne, moissonneuses batteuses type coteaux, camions et remorques. Ce fut de très gros investissements qu'ils fallaient amortir en cultivant de grandes surfaces en location avec emblavements de blé dur : LANGLOIS, Mohammed Ben BACHIR, BLIDI, atteignant le poids spécifique tout à fait remarquable de 86.

L'élevage, particulièrement bovins et la production de mulets, était, un complément très important à nos exploitations.

## COMMUNE MIXTE

Le district de SAINT ARNAUD est érigé en commune mixte par arrêté du 7 novembre 1874, sous le nom des EULMA. La commune mixte (civile) de SETIF lui est réunie par arrêté du 21 décembre 1884 (à effet au 1er janvier 1885).



Carte de la commune mixte des Eulma (Echelle : environ 1/500.000)

Centres Municipaux : Metta, Beïda Bordj, Guidjel, Ben Dieb, Ouled Ali ben Nacer, Medjounès, O. Chef lieu

**Chef-lieu : SAINT ARNAUD.**



Composition au répertoire de 1902 (siège SAINT ARNAUD :

Surface totale : 184 608 hectares - Population : 46 715 habitants

- BAZER**, douars (Superficie 10 632 hectares et 3 409 habitants) ;
- BEÏDA BORDJ**, douars et fermes, (Superficie 13 440 ha et 4 450 habitants) ;
- BELLÂA**, douars, (Superficie 5 914 ha et 2 312 habitants) ;
- BEN DHIAB**, douars, (Superficie 10 561 ha et 2 038 habitants) ;
- CHASSELOU LAUBAT (RAS EL MA)** centre, (Superficie 3 683 ha et 47 habitants) ;
- GUIDJAL**, douars et fermes, (Superficie 8 895ha et 3 174 habitants) ;
- NAVARIN (BIR-EL-ARCH)**, centre (Superficie 5 515 ha et 337 habitants) ;
- MEDJOUNES**, douars, (Superficie 5 509 ha et 1 567 habitants) ;
- MERIOUD**, douars (Superficie 5 147 ha et 2 176 habitants) ;

**OULED ADOUAN**, douars, (Superficie 1 975 ha et 1 035 habitants) ;  
**OULED ALI BEN NASSEUR**, douars, (Superficie 9 108 ha et 3 546 habitants) ;  
**OULED BELAOUCHAT**, douars, (Superficie 22 026 ha et 4 198 habitants) ;  
**OULED BEL KHEIR**, douars, (Superficie 15 293 ha et 2 865 habitants) ;  
**OULED MEKHENCHA**, douars, (Superficie 10 113 ha et 1 896 habitants) ;  
**OULED SABOR**, douars, (Superficie 10 381 ha et 3 873 habitants) ;  
**OULED ZAÏM**, douars, (Superficie 20 831 ha et 3 538 habitants) ;  
**SAKRA**, douars (Superficie 9 085 ha et 2 955 habitants) ;  
**SILLEGUE (BENI FOUHDAL)**, centre (Superficie 2 187 ha et 128 habitants) ;  
**TELLA**, douars, (Superficie 14 343 ha et 2 852 habitants) ;  
**TINAR**, centre, (18 habitants) ;



**La commune mixte des EULMA est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957.**

**ETAT CIVIL** : Un extrait :

-des mariages célébrés à SILLEGUE avant 1905 :

(1903) ALMERAS Victor/ANDRES Célestine -(1893) BARRAL J. Louis/BOISSEL Maria -(1899) BLONDET Sylvère/FAGES Louise -  
 (1897) BOERIO Placide/CROCHET Julie -(1894) CAMBON Giraud/AYMERIAL Marie -(1879) CARRIER Marius/FAGES Marie -  
 (1883) COMBES Victor/FRANCESCHI Catherine -(1892) ESPERANDIEN Eugène/ROUSSEL Louise -(1892) FALIPOU Jean/BALLIN  
 Victoire -(1882) FRANCESCHI Ange/LEBRE Marie -(1901) GAREZ Pierre/MONTAGNON Anne -(1896) GAULON Louis/SOMMER  
 Madeleine -(1879) GUILLEMAIN Utrope/DEBESSE Marie -(1885) GAUZENTE Guillaume/HALTER Marie -(1883) LACOUX  
 Florent/ FRANCESCHI Marie -(1901) LOVICHY Prosper/SOMMER M. Thérèse -(1881) LUYA Jean/LEBRE Clémence -(1904)  
 MAIGRON Georges/GALTIE Marie -(1883) MARINONI Augustin/BACH Joséphine -(1897) MARON Xavier/PINQUIER Anna -  
 (1886) MATHIEU Louis/MARCUCCI Joséphine -(1886) MAUBECQ Amédée/ALMERAS Suzanne -(1885) MITTON Charles  
 /MARCUCCI Rose -(1897) MONDY Jean/GALTIE Marie -(1899) OBERDOFF Emile/CROCHET Adèle -(1890) RACLOZ César/FAGES  
 M. Louise -(1888) RACLOZ Florentin/FAGES Marie -(1896) RIVIERE Antonin/ROGER Denise -(1880) ROCHE Jean/LEBRE  
 Jeanne -(1894) ROCHETTE J. Pierre/LAFAGE M. Thérèse -(1891) ROCHETTE Louis/BONTOUX Catherine -(1899) SAVIN  
 Albert/SOMMER Emilie -(1891) SOMMER Henri/ESTEVE Marie -(1900) SOMMER Joseph/ALMERAS Jeanne -(1904) VIEL  
 Raoul/GODARD Rose -(1888) VINCENTELLI Vincent/DELUCHE Rosa -(1895) WIMBRECK Joseph/BRESSON Marie -

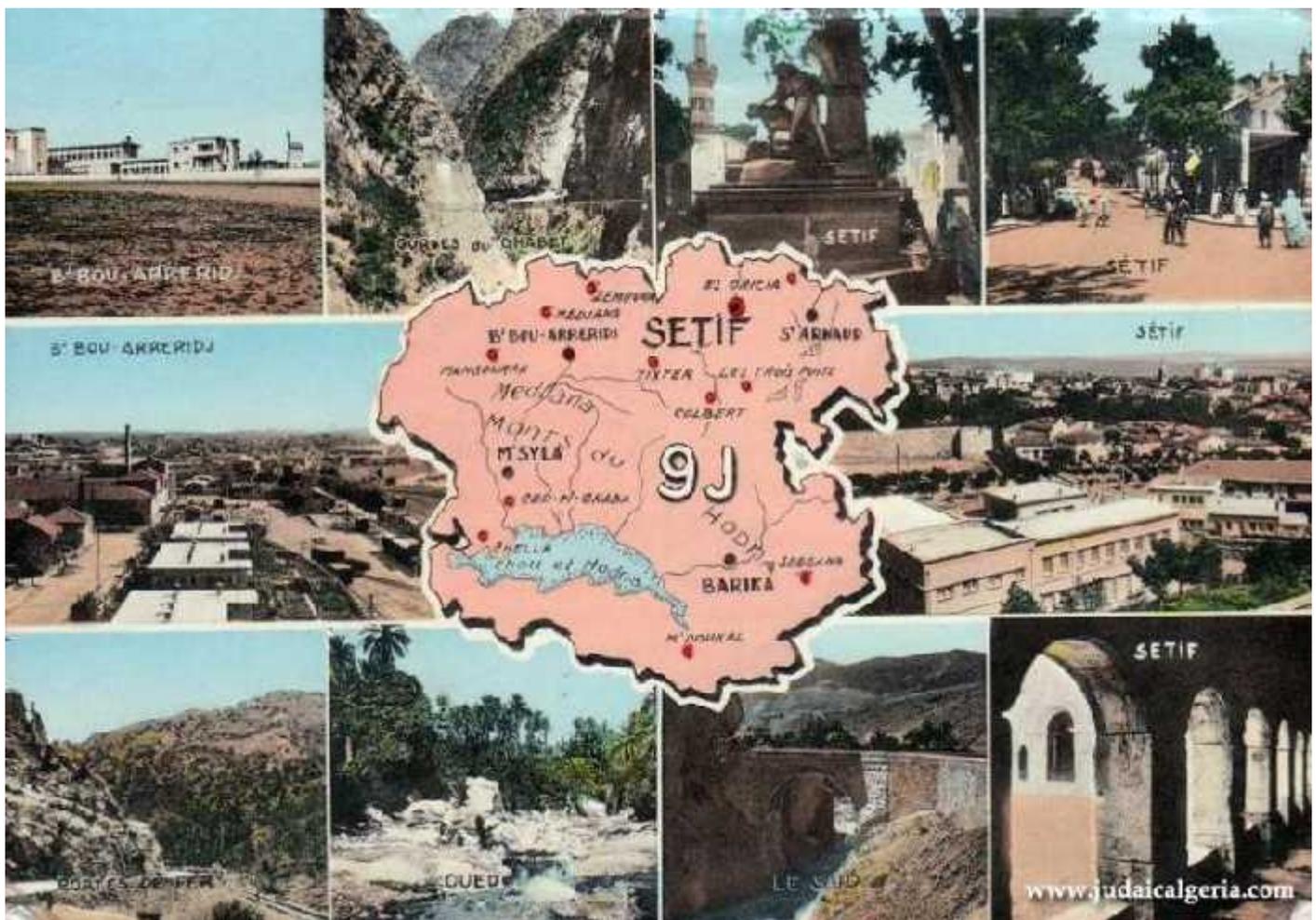
-des naissances enregistrées à SILLEGUE avant 1905 :

Année 1879 : BLANC Albert ; BRESSON J. Baptiste ; CROCHET Louis ; MAIGRON Victor ; ROCHETTE Félicie ; SOMMER Emilie ;  
 Année 1880 : ALMERAS Inès, MAIGRON Georges ; PINQUIER Maria ;  
 Année 1881 : BRESSON Françoise ; BRESSON Virginie ; CROCHET Augustine ; GALTIE Adolphe ; SOMMER Louise ;  
 Année 1882 : ALMERAS François ; AYMERIAL Victor ; PINQUIER Eugène ; ROCHE Elisabeth ; ROCHETTE Emile ; SOMMER Ange ;  
 SOMMER François ;  
 Année 1884 : COMBES Anna ; GALTIE Marie ; MAIGRON Jeanne ;  
 Année 1885 : COMBES Paul ; ROCHETTE Rosalie ;

Année 1886 : BRESSON Charles ; CROCHET Eugénie ; GALTIE Louis ; MITTON J. Louis ; PINQUIER Rosine ;  
 Année 1887 : ALMERAS Charles ; BALLIN Rosa ; COMBES Elisabeth ; FAGES Maria ;  
 Année 1888 : CROCHET Charles ; ROCHETTE Sophie ;  
 Année 1890 : CROCHET Jeanne ;  
 Année 1891 : BOISSEL Maurice ; FAGES Marie ; PINQUIER Marius ; RACLOZ Louise ; ROCHETTE Louis ;  
 Année 1892 : FAGES Basile ; ISNARD Mélanie ; SOMMER Marcelle ;  
 Année 1893 : SOMMER Julienne ;  
 Année 1894 : DE FRANCESCHI Henri ; FAGES Eugène ;  
 Année 1895 : RACLOZ Albert ; SOMMER Louise ;  
 Année 1896 : ISNARD Louis ; MAUBECQ Félix, RACLOZ Ernest ;  
 Année 1897 : FAGES Maria ; MAUBECQ Blanche, RACLOZ Lucie ;  
 Année 1898 : ISNARD Paula ; MONDY Aimée ; RACLOZ Rose ; SOMMER Armond ;  
 Année 1899 : FAGES Alphonse ; FONT Angèle ;  
 Année 1900 : FAGES Alise ; FAGES Angèle ; MAUBECQ Jean, Casimir ; SOMMER Agnès ; WIMBRECK Félix ;  
 Année 1901 : MONDY André ;  
 Année 1902 : RIVIERE Berthe ;  
 Année 1903 : FAGES Marie ;  
 Année 1904 : FAGES Cécile ; LOVICHY Jeanne ;

## DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9 J



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT ARNAUD.

L'Arrondissement de SAINT-ARNAUD comprenait 11 localités, à savoir : AMPERE – BEHAGLE – BELLAA – CHASSELOUP LAUBAT – COLBERT – GUELLAL – NAVARIN – PASCAL – PIERRE CURIE – SAINT ARNAUD – **SILLEGUE** –

## MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 57 328 de la Commune Mixte LES EULMA mentionne 257 noms de soldats « Mort pour la France » au titre de la guerre 1914/1918, dont :

**RACLOZ Albert Louis Constant (1915) né à SILLEGUE**

8 MAI 1945 à SILLEGUE

Source : Livre « *Un drame algérien* » pages 29 à 34 – Auteur Eugène VALLET



« SILLEGUE est un joli village qui appartient à la Commune Mixte des EULMAS, dont le siège administratif est à SAINT-ARNAUD, centre important, au point de vue commercial et agricole...

Le 8 mai, toute la population de SILLEGUE était conviée à une fête qui devait avoir lieu dans le square du village, à l'occasion de la Victoire, à 17 heures.

A 15 heures 30, un indigène dévoué alerte l'Adjoint spécial, M. FAGES Alphonse. On parle d'une révolte à SETIF, d'Européens nombreux tués. La région n'est pas sûre. Elle est menacée.

Monsieur FAGES prend son revolver et va aussitôt faire une tournée dans les rues du village. Déjà de nombreux assaillants avaient pris position. Ils se concentraient dans le bois, qui domine le centre, vers le haut des habitations.

Le garde champêtre MURSCHLER reçoit deux coups de fusil. Aussitôt on entend des cris et des you-you de femmes. Il ne restait aux habitants qu'une ressource : se barricader chez eux et se défendre...

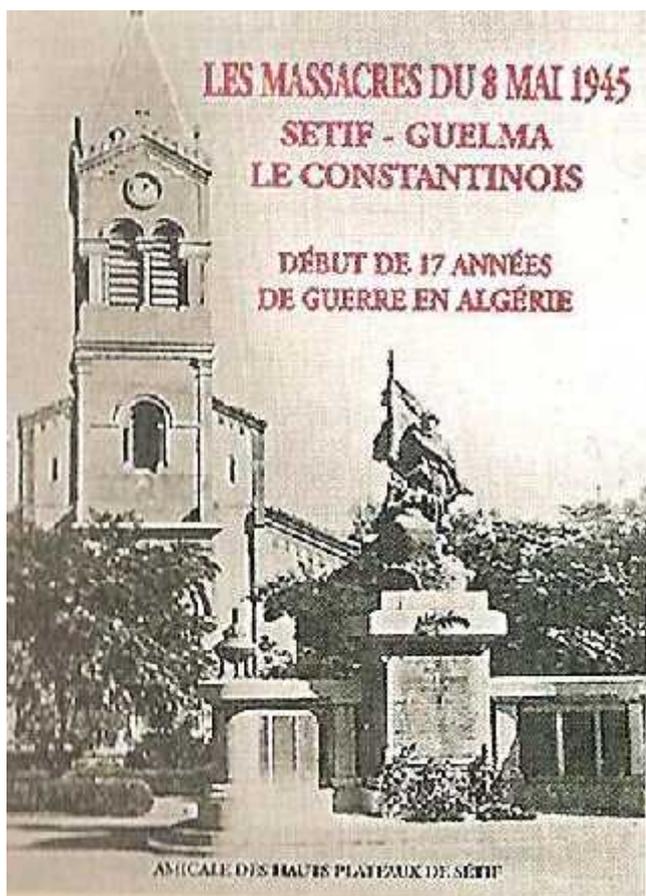
Le pillage et l'attaque des maisons s'exercèrent avec une violence extraordinaire. Les portes, les fenêtres résonnaient sous les coups de masses et des haches, le feu attaquait les habitations.

Monsieur FAGES Basile, père de quatre enfants, tint tête dans sa maison, avec sa femme et un fils, à une émeute de trente bandits dont un tiers était armé de fusils. L'incendie de l'immeuble les obligea à se réfugier dans la cuisine. Ils allaient y être brûlés vifs. Ils percèrent le plafond gagnèrent la toiture et se réfugièrent dans une écurie voisine.

Monsieur FAGES n'avait qu'un fusil de chasse. Découvert dans l'écurie, il continua à défendre sa famille. Il abattit deux insurgés, ce qui portait à trois le chiffre des agresseurs abattus. Il se battait encore alors qu'il avait reçu une balle à la cuisse. La résistance opposée à ses agresseurs par M. FAGES mérite d'être citée en exemple parmi les plus beaux faits d'armes de la semaine tragique vécue dans le département de CONSTANTINE. Le duel inégal a duré

*quatre heures, durant lesquelles le colon traqué a dû faire preuve d'une grande ténacité et d'une admirable présence d'esprit.*

*Disons de suite qu'après un traitement de 20 jours dans une clinique de SETIF, M. FAGES est heureusement entré en convalescence. Sa famille et lui doivent la vie à l'énergie qu'il a mis à la défendre...*



Maurice Villard

## Les massacres du 8 mai 1945 Sétif - Guelma Le Constantinois

Le début de 17 années  
de guerre en Algérie

447 pages, 34 € port compris.

*...« Le 8 mai 1945, le cheik des Oulémas Chekib Arslam déclare la guerre à la France. Il proclame le djihad, demande à tous les arabo-islamiques de détruire les biens des Européens, de les exterminer, de les chasser hors des rives sud de la Méditerranée, afin de constituer une république arabe islamique »...*

En vente chez l'auteur:

Maurice Villard, Clos Monseigneur, 8 impasse Foujita, 34500 Béziers.  
Chèque de 34 € à l'ordre de A.C.E.P. Ensemble

*...Le 9 au matin, le lieutenant ROSSI se transportait à 10 km du village, avec trois Sénégalais, au lieu dit La Plâtrière. Une section allait suivre. Les trois militaires, leur chef et le propriétaire de La Plâtrière furent aussitôt attaqués par un contingent de rebelles. L'alerte fut chaude. Un combat rapide eut lieu auquel mis fin l'arrivée opportune du renfort attendu.*

*Monsieur TROUSSEL, adjoint administratif, est à citer également pour son attitude courageuse. Il est venu apporter du secours. Il n'a pu pénétrer dans le village, mais il a fort inquiété les agresseurs et diminué, par ce fait, leur ardeur.*

*La gendarmerie de SAINT-ARNAUD et une compagnie de Sénégalais délivrèrent les colons de SILLEGUE, vers une heure trente, dans la nuit du 8 au 9 mai.*

*On trouva trois Français morts et affreusement mutilés : Mme et M. MURSCHLER, garde-champêtre, et M. BEIGUET, chef cantonnier. Ces victimes avaient été massacrées lâchement et sans pitié. Des femmes avaient été violées et laissées en vie, six maisons avaient été complètement pillées. Deux totalement détruites par l'incendie à l'aide d'essence et de pétrole.*

*Dès l'arrivée des secours, la situation a été rétablie. Des arrestations ont été opérées, mais il a fallu trois ou quatre jours de patrouilles pour ramener le calme et un peu de confiance dans le village...*

*...Le Tribunal militaire de CONSTANTINE a vu comparaître les auteurs des événements tragiques du village de SILLEGUE. Les nommés NEMIR Abdelkader, CHACHOUR Amar et BOUACHERA Daoudi, inculpés d'incendie, de viol, de vol, et de meurtres (époux MURSCHLER et BEIGUET) ont été condamnés à mort. Un quatrième coupable a été frappé de la peine des travaux forcés à perpétuité.... »*



#### EPILOGUE BENI FOUUDA

**Dernier recensement (2008) = 17 667 habitants**

Émeutes à BENI FOUUDA (29 février 2012) : Source : <http://www.setif.info/article6280.html>

**La paisible commune de BENI FOUUDA, à une vingtaine de kilomètres au Nord-est de SETIF, a été secouée ce lundi par de graves émeutes.**



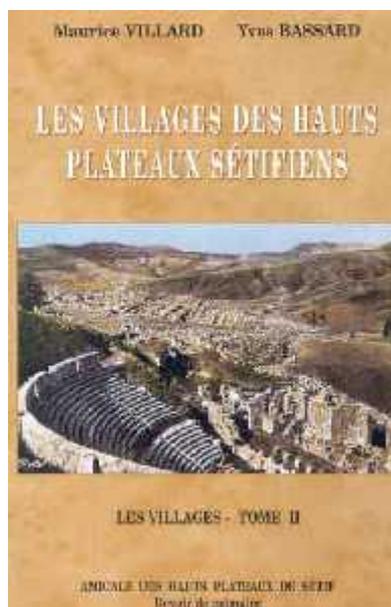
**Les sièges de l'APC et de l'ADE ont été totalement saccagés par des manifestants en colère. Les mauvaises conditions de vie et le chômage, qui lamine une grande partie de la population, les jeunes en particulier, sont les raisons de ce coup de gueule. Les émeutiers ont tout d'abord fermé la RN 77 et la route qui mène à leur patelin empêchant toute circulation. Des pierres, des troncs d'arbres et des pneus auxquels ils ont mis le feu, ont été placés un peu partout à travers le village durant toute la journée. L'intervention des éléments de la gendarmerie n'a pas pour autant empêché les manifestants de poursuivre leur blocage ainsi que la destruction du mobilier et du matériel électronique aux deux sièges précités.**

Des véhicules en stationnement et de nombreux magasins ont été également saccagés. L'on apprend qu'une dizaine de jeunes manifestants ont été interpellés par la gendarmerie, raison pour laquelle les émeutiers sont revenus à la charge pour demander la libération de leurs camarades. Dans l'après-midi d'hier, la situation restait très tendue dans ce patelin enfoncé au flanc de la montagne de Medjounes. Il est à noter que BENI FOUDA est connue surtout par sa vocation agricole mais souffre de l'enclavement et du manque de perspectives pour ses jeunes.



SYNTHESE réalisée grâce à la documentation issue de l'ouvrage de MM. VILLARD et BASSARD (Ndlr : Que je remercie tout particulièrement). Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les Hauts Plateaux Sétifiens je vous invite à vous référer à cet ouvrage :

[http://www.piednoir.net/bone/titre\\_rubrique/algeriethèque/resume\\_livre/resume\\_villard.html](http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algeriethèque/resume_livre/resume_villard.html)



Et grâce aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

[http://alger-roi.fr/Alger/setif/pdf/1\\_vallet\\_drame\\_algerien.pdf](http://alger-roi.fr/Alger/setif/pdf/1_vallet_drame_algerien.pdf)

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=ALGERIE>

<http://forum.setif.info/index.php?topic=11245.0>

[http://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1953\\_num\\_62\\_334\\_13052](http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1953_num_62_334_13052)

<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Page7.html>

<https://www.judaicalgeria.com/pages/setif.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO